

# Mission de SAINT-POMPAIN.



## LE PÈRE DE MONTFORT À SAINT-POMPAIN

En 1715, l'abbé Jean Mulot était curé-prieur de Saint-Pompain, au diocèse de La Rochelle.

Depuis quelques années, il formait le dessein de faire donner les exercices d'une mission à sa paroisse presque redevenue païenne. Il cherchait un prédicateur expérimenté pour en réformer les désordres invétérés. Il avait même fait des démarches auprès d'un religieux de sa connaissance.

Or, à son presbytère, s'était retiré, à l'automne 1712, son frère plus jeune, l'abbé René, vicaire de la paroisse de Soullans, au diocèse de Luçon. Gravement malade, il dut abandonner le ministère paroissial, et rétablir, par le repos, sa santé chancelante.

Prévenu lui aussi, comme beaucoup d'autres, contre le Père de Montfort par toutes sortes de calomnies et de fables, il était vite revenu de son erreur. Les éloges du curé de la Garnache, paroisse voisine, où le Saint prêchait une mission, au début du carême 1711, lui ouvrirent les yeux ; il conçut alors pour lui une véritable admiration.

Bien souvent, dans les entretiens du presbytère, il était question du Missionnaire, de ses succès éclatants à Fontenay-le-Comte, leur paroisse natale. Montfort y donnait, en effet, à l'été 1715, une grande mission, et Saint-Pompain n'était éloigné que de 18 kilomètres. Ils recueillaient les échos enthousiastes de ses prédications par leurs familles, et aussi les curés voisins.

Le Prieur finit par céder aux instances de son jeune frère et lui confia le soin de faire les démarches et d'arranger l'affaire.

L'abbé René part aussitôt et aux premiers jours d'octobre 1715, se présente au Saint qui prêchait à Fontenay une retraite chez les Religieuses de Notre-Dame. Il le sollicite en faveur de la paroisse de Saint-Pompain. *« Mon frère aîné, dit-il, est le curé de cette paroisse. Il souhaiterait que vous y prissiez le soin des âmes par l'une de vos missions habituelles ».*

M. de Montfort se refuse, en disant qu'il est accablé de travail et qu'il a déjà promis à d'autres curés. M. Mulot ne se rebute pas ; il insiste tant et si bien que le missionnaire se laisse toucher. *« Soit, dit-il, en le regardant fixement, j'irai prêcher à Saint-Pompain, si vous voulez me suivre et travailler avec moi le reste de vos jours ».*

L'abbé n'était qu'un jeune prêtre, paralysé, asthmatique, souffrant jour et nuit d'atroces migraines. Ces misères précisément l'avaient contraint de quitter le ministère paroissial. *« Que ferez-vous, dit-il, d'un pareil missionnaire ? Je serai plus à charge qu'utile ».* *« N'importe, reprend M. Grignon, suivez-moi, toutes vos infirmités disparaîtront au moment où vous commencerez à travailler au salut des âmes ; vous ferez votre premier essai à la mission que je vais donner à Vouvant ; si vous y consentez, j'irai prêcher à Saint-Pompain ».*

Frappé des paroles du Saint, l'abbé Mulot qui ne demandait que sa guérison, accepte sur le champ et accompagne Montfort à Vouvant ; à peine au travail, ses forces s'augmentent rapidement, ses maux disparaissent ; sa santé se rétablit en quelques jours ; il est guéri. Désormais il sera son compagnon de route et l'un de ses plus

précieux auxiliaires. Il deviendra le premier Supérieur Général de la Compagnie de Marie et le successeur du Père de Montfort. La mission de Vouvant dura plus d'un mois et ne finit que fin novembre. De là, le Saint se rendit à Saint-Pompain.

La tradition rapporte que dans ce voyage rendu difficile par les mauvais chemins, il s'arrêta au village de Chavagné, paroisse de Saint-Hilaire-sur-l'Autize, et entra dans la maison d'une pauvre femme pour se reposer un instant. « *Vous avez, lui dit-il, dans votre jardin, de belles cerises, allez m'en chercher quelques-unes* ». La femme hésita tout d'abord, puis finit par y aller voir. Elle aperçut, en effet, des cerises, en cueillit, et les apporta au missionnaire, tout en se disant que, le lendemain mardi, à la foire de Coulonges, elle les vendrait très cher et ferait une bonne recette. Le Saint s'en va, la femme retourne à son jardin, mais, à sa grande déception, il n'y avait plus de cerises.

La mission commence le premier mardi de décembre 1715 et dure deux mois. La saison est très froide. Les habitants sont indolents, et uniquement soucieux de leurs intérêts temporels ; ils ont en dégoût la religion. Pour les amener à l'église, Montfort ne se contente pas de prêcher la parole de Dieu ; il prend à la main son Rosaire ; il compose son cantique, **Le Réveil Matin de la Mission** ; il parcourt les rues de notre bourg ; le frère Jacques l'accompagne et chante :

I  
Chers habitants de St-Pompain  
Levons-nous tous de grand matin  
Dieu nous appelle à son festin.  
Cherchons la grâce,  
Qu'il vente ou qu'il glace,  
Cherchons la grâce et l'amour divin.

II  
Tout le ménage y contredit,  
Le démon crie et la chair dit,  
Restez au feu, restez au lit.  
Cherchons la grâce,  
Qu'il gèle ou qu'il glace,  
Cherchons la grâce de Jésus-Christ.

### **Réconciliation du Fermier Général avec le Prieur**

En 1715, le château de Saint-Pompain était habité par la noble famille de Liniers ; celui des Moulières, au contraire, n'était point occupé par son propriétaire, le puissant seigneur Thibault de la Carte, lieutenant général pour le roi en Poitou. Mais il y avait au village de Senans, le fermier général de la Commanderie, qui était en mauvaise intelligence avec son curé et un paroissien. La haine de cet homme était vigoureuse ; il en troublait et en alarmait les consciences autour de lui.

L'origine de la brouille entre le curé et le sieur Delaroy venait d'un procès au sujet de la dixme. Sous l'inspiration et l'encouragement intéressé de ce fermier général, les habitants du village de Beauvais avaient refusé de payer la dixme sur les fiefs de Senans. Le seigneur touchait ainsi le sixte (la douzième partie pour le terrage qui lui revenait et la douzième partie de la dixme qui appartenait au curé). Par une sentence intervenue aux Requêtes du Palais à Paris le 26 novembre 1715, le Curé Prieur, Jean Mulot, était autorisé à percevoir la dixme sur les fiefs de la Seigneurie et de la Commanderie de Senans, situés sur la paroisse de Saint-Pompain.

Cependant le fermier général est assidu aux exercices de la mission. Un jour, Montfort l'aperçoit parmi ses auditeurs ; il le confie à la Sainte Vierge, récite le chapelet avec les assistants, descend de chaire, s'en va vers lui, l'embrasse et le loue de l'édification qu'il donne à la paroisse par la piété avec laquelle il assiste aux réunions ; il ajoute aussitôt : « *Sera-t-il dit, Monsieur, que Jésus-Christ ne triomphera pas en vous de cette haine malheureuse que vous conservez dans votre cœur ? Ne voulez-vous pas, pour l'amour de Lui, pardonner aux deux personnes que vous savez ?* » Ce fut le coup de la grâce.

Ces mots suffirent pour changer tout à fait cet homme. Quelques jours après, le fermier invitait à sa table le pasteur et l'autre personne, et il faisait une réconciliation publique et durable qui répara le scandale que sa haine avait causé.

### **Conversion du Prieur**

Un autre fait aida aussi puissamment le succès de la mission : ce fut le changement opéré dans le Pasteur lui-même. Bon prêtre, exact à ses devoirs et de mœurs irréprochables, Monsieur Jean Mulot aimait, se divertir et ne se piquait nullement de dévotion.

Quinze jours se passent, les paroissiens sont saisis par la parole chaude et prenante du missionnaire. Seul le pasteur n'est pas touché, mais soucieux de donner le bon exemple, il assiste à tous les exercices.

Or, un soir, après un sermon sur le péché mortel qui remplit de douleur le cœur de tous les assistants, une voix pénétrante soudain se fait entendre : c'est le frère Jacques qui entonne le cantique « J'AI PERDU DIEU PAR MON PÉCHÉ », sur l'air de l'hymne du carême : *audi benique Conditor*.

Le cœur du pasteur s'attendrit ; les larmes viennent à ses yeux. Le cantique n'est pas fini que l'abbé Mulot va se jeter aux pieds du saint. De ce jour, il mène une vie exemplaire de piété et d'édification qui a sur sa paroisse la plus heureuse influence. Il accompagne désormais Montfort dans ses missions.

### **Les désordres – Leur suppression**

A Saint-Pompain, de temps immémorial, une assemblée mondaine et une foire se tenaient le saint jour du dimanche ; c'était la source de désordres lamentables. La paroisse était devenue l'une des plus misérables. Pour guérir le mal, il fallait en supprimer la cause, chose bien difficile et insurmontable. Montfort pouvait espérer amener les Pompinois à la suppression de ces abus, car il les avait conquis par sa parole et ses vertus admirables, mais pouvait-il avoir quelque influence sur des étrangers avides de curiosités, de plaisir, sur des marchands avides de gain ?

Que fait le saint ? Il organise une grande procession et la dirige vers le champ de foire, à travers les étalages des marchands, les baraques des saltimbanques et les rondes des danseurs. Entreprise bien audacieuse, certes, mais qui réussit d'une manière surprenante, parce qu'il a avec lui le Dieu qui chassait autrefois les vendeurs du temple et qui commandait à la tempête.

La procession sort de la vieille église c'est un cortège d'enfants, de Vierges et de Pénitents, ayant pour armes le Crucifix et le Rosaire. Montfort est à leur tête. A leur vue une sorte de panique se répand dans tout le champ de foire. Tous se dispersent et s'enfuient. Le vaillant missionnaire reste maître du champ de bataille.

### **Les Confréries**

Soucieux de maintenir la vie chrétienne des paroisses évangélisées, Montfort avait soin de fonder des œuvres de persévérance et d'établir des « confréries ». Chaque catégorie avait la sienne.

Pour les enfants, il organisait, partout où cela était possible des écoles charitables et par conséquent gratuites. Il est facile de repérer celles de La Rochelle, de Nantes, et même de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

On pourrait croire qu'il le fit également à Saint-Pompain. En tout cas, deux ans après le passage du Père de Montfort, ces écoles existaient, comme le signale la relation de la visite faite par Monseigneur de Champflour, évêque de La Rochelle, le 31 août 1718, dans la paroisse Saint-Hilaire de Saint-Pompain.

D'ailleurs, l'instruction des enfants était l'une des plus chères préoccupations du Prélat. Le Père de Montfort était entré pleinement dans ses vues et en avait reçu une entière approbation.

Des écoles rurales se sont ainsi installées, un peu partout, dans les diocèses de Nantes, La Rochelle et Luçon, diocèses évangélisés par Montfort et ses successeurs.

A Saint-Pompain, le saint établit deux confréries, une pour les hommes, sous le nom de « **Pénitents Blancs** », l'autre pour les jeunes filles, sous le nom de « **Société des Vierges** ». Ce sont deux compagnies d'élite.

Le but de la première, comme son nom l'indique, était d'engager ceux qui en faisaient partie à mener une vie mortifiée et pénitente. Ils étaient 33, en souvenir des 33 années passées par Notre-Seigneur sur la terre. Quatre fois l'année, d'après leur règlement, les confrères sortaient en procession solennelle « pieds nus et habillés de blanc ».

La Société des Vierges avait pour but d'honorer Marie sous le titre de Reine des Vierges. Elles étaient 44 seulement ; on en admettait de nouvelles que pour combler les vides faits par celles qui la quittaient pour entrer dans l'état du mariage ou qui étaient enlevées par la mort. Elles avaient des réunions spéciales et récitaient le chapelet tous les jours. Quatre fois l'an, aux principales fêtes de la Sainte-Vierge, elles paraissaient en corps à l'église sous un vêtement blanc, et, à la procession, elles faisaient cortège à la blanche statue de leur Reine portée par quatre d'entre elles.

Ces sociétés, le saint ne les établissait d'ordinaire que lorsqu'il était maître de la position et qu'il trouvait des éléments : cela prouve l'ascendant, l'influence et le succès du missionnaire auprès de nos ancêtres.

Ces deux sociétés ont beaucoup servi à perpétuer le bien qu'il avait fait dans notre paroisse.

## Les Enfants

Dans toutes ses missions, le Père de Montfort ne manquait pas de donner aux enfants des cérémonies spéciales et touchantes. Il exposait la statuette de l'Enfant-Jésus qu'il portait sur lui et leur composait des cantiques dans leur propre langage enfantin.

Dans les fêtes de Noël et de l'Épiphanie, il fait chanter aux enfants de Saint-Pompain son beau cantique sur l'Enfant Jésus, comme l'indique au moins un couplet.

-I-  
Que j'aime ce divin enfant (bis)  
Qu'il est tendre, qu'il est charmant  
Je l'aime, je l'aime.  
Ah ! qu'il est beau l'Enfant.  
C'est l'amour même.

- II -  
Que son visage est gracieux  
Et son front majestueux !  
Je l'aime, je l'aime,  
Qu'il est sage et joyeux,  
C'est l'amour même.

## Les Auxiliaires

Au début du XVIIIe siècle, une mission était un événement important et comportait un déploiement de cérémonie inusité de nos jours. Les populations, d'autre part, étaient encore croyantes et venaient en foule à l'église. Les prières, les instructions, les conférences, les chants de cantiques, les catéchismes nécessitaient évidemment des missionnaires et des aides dévoués.

Montfort avait avec lui des prêtres et des frères.

A Saint-Pompain, il avait le Père Mulo. Celui-ci avait décidé son frère, le Prieur de la paroisse, à faire appel au Saint, et en acceptant de le suivre, il lui avait permis de venir prêcher. Sans doute, il s'était récusé sur sa santé, sur son peu de capacité et sur son inexpérience. Mais dès que la volonté divine se fut manifestée, il n'avait pas hésité.

Il avait le Père Vatel son premier compagnon. Il a un rôle bien effacé, comme dans toutes les missions : il ne prêchait point, ainsi que le Père Mulo. Leur travail, à tous les deux, c'était d'entendre les confessions. Le Père Vatel remplaçait souvent le Prieur pour les différentes cérémonies de baptêmes, de mariages et de sépultures

Il avait encore Monsieur des Bastières. A la fin de la mission de Saint-Pompain, Montfort apprit la mort de son père, Monsieur Jean-Baptiste Grignon, décédé le 21 janvier 1716. Il prenait son repas avec Monsieur des Bastières, quand lui arriva la fatale nouvelle. Le courrier était urgent ; le Saint se permit de le lire aussitôt. Il lève les yeux au ciel et dit les paroles de Job : « *Le seigneur me l'a donné, le seigneur me l'a ôté, que son saint nom soit béni* ».

Dans ses missions, l'apôtre était accompagné de quelques Frères ; ceux-ci s'occupaient des travaux matériels, du chant des cantiques, de l'organisation des processions, ils faisaient le « catéchisme et l'école ».

Nous avons déjà vu le Frère Jacques suivre le missionnaire dans les rues de notre bourg, appeler les gens à la mission et chanter le « Réveil Matin » qui retentissait jusque dans les cabarets. C'est lui encore qui chanta le cantique qui toucha le cœur du Pasteur et le convertit. « J'ai perdu Dieu par mon péché ». Il avait d'ailleurs une très belle voix. Il était le trésorier de « la boutique ». Depuis 7 ans il accompagnait son maître dans ses missions. Il devait être instruit, puisqu'il fit l'école à Saint-Laurent-sur-Sèvre de 1717 à 1723. Mais il n'était pas seul ; la chronique ne mentionne pas les autres. Montfort est parti de Saint-Pompain pour se rendre à Saumur avec quelques compagnons. Il en dépêche deux à Fontevault, pour saluer sa sœur la religieuse, et se rend à Saint-Laurent avec le Frère Gabriel.

## Souvenirs Traditionnels

Le missionnaire employait diverses pratiques religieuses ; les unes instruisaient, comme les sermons, les conférences, le chant des cantiques ; les autres étaient destinées à jeter un éclat extérieur sur la mission. Les Processions, par exemple, avaient pour but de rompre la monotonie des exercices et de stimuler la ferveur.

Montfort les multipliait et les organisait en maître. Or, à l'une de ses grandes processions, il se passa un fait remarquable, qu'on n'a pas oublié à Saint-Pompain. Au moment où elle allait se mettre en marche, le temps se couvrit d'épais nuages qui annonçaient une pluie abondante. Les assistants, craignant d'être inondés par ces froides pluies d'hiver, hésitaient et se demandaient s'il était prudent de sortir. Le saint les rassura et tout le parcours fut préservé, tandis que la pluie tombait de tous côtés.

Les processions se faisaient au chant des cantiques. Le saint les composait lui-même. Des strophes spéciales aux paroisses de Saint-Pompain et de Villiers-en-Plaine nous montrent ses facilités pour la rime.

Pour la musique, il ne s'en embarrassait pas ; il la prenait où elle était ; il empruntait les airs des chansons profanes et sur ces airs connus il composait et adaptait ses cantiques.

Il voulait faire chanter tout le monde. Ainsi chacun avait à peine besoin d'apprendre et chacun se trouvait capable de chanter. Ses chansons remuaient les cœurs et convertissaient les pécheurs. Elles sont restées populaires et sont en honneur dans la paroisse.

Dans toutes ses missions, Montfort faisait réciter le chapelet en public. Il le prêchait souvent et le faisait toujours accompagner par la contemplation des mystères. Les attitudes de Jésus et de Marie fixaient les esprits et les pénétraient.

Les « Pénitents Blancs » et les « Vierges » devaient réciter tous les jours le Rosaire. Sans aucun doute, cette pratique inculquée par le saint a contribué à maintenir la dévotion à la Sainte-Vierge dans la paroisse et les familles chrétiennes.

Vers 1850, le Curé d'alors, M. l'abbé Proust, avait voulu remplacer l'ancienne chaire par une autre plus belle et cadrant mieux avec l'église. La population s'y opposa, parce qu'elle avait servi au Père de Montfort pour adresser ses instructions à leurs ancêtres.

En 1880, M. l'abbé Bouteiller la fit enlever et déposer au presbytère et M. l'abbé Chauvière la fit envoyer, sans que la paroisse le sache, à la Communauté de la Sagesse à Saint-Laurent-sur-Sèvre. En retour, il reçut les reliques du Saint qui sont dans le reliquaire de la sacristie.

Une famille du village de Beauvais avait précieusement conservé un bout de chaîne de fer, ayant appartenu comme instrument de supplice, soit au saint, soit plutôt à l'un des pèlerins de Notre-Dame des Ardilliers. Lorsqu'il y avait des malades dans la contrée, on allait chercher le bout de chaîne, on le déposait sur la poitrine, et souvent on obtenait des guérisons inespérées.

### **La Plantation de la Croix**

La Mission s'est terminée fin janvier 1716, par l'érection d'une croix magnifique, sur la route de Saint-Hilaire-sur-Autize. Ce fut dans la grange au bois du Château de Saint-Pompain que les ouvriers la façonnèrent sous la direction du Missionnaire.

La croix devait être plantée sur une éminence où le froid était très vif. Le saint voulut en garantir ses nombreux visiteurs et il fit son sermon dans la vaste cour du château. Afin de mieux dominer la foule, il monta sur un faisceau de fagots d'épines qui lui déchirèrent les pieds. Jamais il ne fut plus éloquent et son auditoire plus touché par la grâce.

Le cortège se forme ensuite et se dirige vers l'endroit où devait être érigée la Croix. Montfort, malgré la saison rigoureuse, marche pieds nus durant tout le parcours, imité par ses Pénitents Blancs et un bon nombre d'hommes et de jeunes gens. La Croix est lourde ; les porteurs ne peuvent la soulever. Le bon Père s'approche, il la touche, et aussitôt ils l'enlèvent comme une paille.

### **La Mission de Villiers-en-Plaine**

C'était le dimanche 1er février 1716 ; la mission de Saint-Pompain s'achevait et celle de Villiers-en-Plaine commençait : ces deux paroisses sont à six kilomètres de distance.

Les Pompinois étaient enthousiasmés et se préparaient à conduire le missionnaire en triomphe. Montfort organise une grande procession, unique en son genre. Il fait porter la sainte Bible solennellement, sous un dais, jusque dans l'église de Villiers. Les protestants sont encore nombreux dans la contrée et il veut tout simplement leur donner une leçon et leur montrer le respect et culte des catholiques pour la parole de Dieu.

Pour cette marche triomphale, il compose un cantique de circonstance : « Le Saint Voyage ». Il invite les habitants de Villiers à imiter et à suivre ceux de Saint-Pompain dans le chemin du ciel.

A Villiers-en-Plaine, Montfort leur adresse la parole, aux habitants de Saint-Pompain qui l'avaient conduit et à ceux de Villiers qui étaient accourus pour le recevoir. Il leur dit le respect que l'on doit à la Sainte Écriture et à la parole de Dieu et leur indique les fruits merveilleux qu'on en retire, quand on y conforme ses sentiments et sa conduite. Ce fut le sermon d'ouverture de la mission.

## **Le Pèlerinage des Pénitents Blancs à Notre-Dame des Ardilliers, à Saumur**

De Villiers-en-Plaine, le zélé missionnaire retourna à Saint-Pompain, et trouva au presbytère une gracieuse hospitalité. C'était le début du Carême. Il demanda aux trente-trois Pénitents Blancs de la paroisse d'accomplir un pèlerinage à Notre-Dame des Ardilliers « *pour obtenir de Dieu de bons apôtres* ». Il les prépara lui-même par une retraite spéciale, et il mit à leur tête MM. Vatel et Mulo. Un vieillard goutteux voulut se joindre à eux ; il obtint cette faveur et eut la permission de prendre une monture quand il ne pourrait plus marcher.

Avant leur départ, le saint a soin de leur donner un règlement. Il leur recommande un silence religieux et une prière continuelle pendant tout le cours du voyage. Ils pourront avoir le chapelet à la main et un crucifix sur la poitrine. Dans les villages ils iront deux à deux pour édifier davantage. Pendant la marche ils chanteront des cantiques ou réciteront le chapelet. Ils parleront ensemble une heure le matin, vers les dix heures, et le soir, une heure également. *«Ils coucheront autant qu'ils pourront, dans le foin, la paille, et les plus faibles dans les lits. S'il y a une église, ils iront adorer le Saint-Sacrement. Ils tâcheront de jeûner tous les jours à moins que la maladie les en empêche* ».

*« Un quart de lieue avant Saumur, ils pourront se déchausser et marcher deux à deux, pieds nus, en chantant des cantiques. Ils se confesseront, et communieront dans l'église Notre-Dame, et, le lendemain ils reprendront le chemin du retour, dans les mêmes conditions que l'aller ».*

Le règlement fut fidèlement observé. La sainte caravane se mit en marche sous la direction des deux prêtres. *« Nous faisons, raconte le Père Mulo, sept lieues par jour, en chantant des cantiques, psalmodiant le Saint Rosaire et faisant l'oraison ».*

Tous marchaient à pied, et souvent pieds nus, quoiqu'il fit alors très froid. Après trois jours de marche, ils arrivèrent à Saumur et en visitèrent les églises. Le lendemain, l'un des prêtres dit la Sainte Messe dans la chapelle de Notre-Dame des Ardilliers et tous, y communiaient.

Ils revinrent dans le même ordre. *« M. le Curé de St-Jean-de-Thouars vint en surplis, à la porte de son église, nous faire un petit sermon sur la pénitence des Ninivites, capable de toucher le peuple qui était présent ».* Tous les habitants étaient sur le seuil des portes pour les voir passer, et ne pouvaient retenir leurs larmes.

Ils arrivèrent à Saint-Pompain, après avoir fait 42 lieues, et le pèlerinage s'acheva par le Salut du Saint-Sacrement.

Pendant tout ce voyage qui dura sept jours, le saint se prépara *« par une retraite profonde »* à faire le même pèlerinage.

Au retour des Pénitents Blancs, accompagné de quelques Frères, il se dirigea, à son tour, vers Saumur. Pendant qu'il confiait à la Sainte-Vierge ses projets et mettait sous sa protection ses deux sociétés des Missionnaires et des Filles de la Sagesse, il envoya deux frères saluer, en son nom, sa sœur, religieuse du Monastère de Fontevault, distant de cinq à six lieues.

De Saumur, Montfort se rend avec le Frère Gabriel, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, où il arrive le Mercredi de la Passion, le 1er avril 1716.